



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 16 mai 2017 — N° 256

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Géraldine Hutton pour sa contribution dans le domaine de la santé en Outaouais.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des aînés de Longueuil.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Hélène Simard pour son 100^e don de sang.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner le travail et la solidarité des citoyens lors des inondations à Deux-Montagnes et à Saint-Eustache.

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Agnès Marleau pour son engagement bénévole.

16 mai 2017

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter le conseil des élèves de l'école Bourgeois-Champagnat, récipiendaire de la mention Coup de cœur du programme *Vox populi : Ta démocratie à l'école!*

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin d'exprimer un témoignage d'empathie et de respect envers les sinistrés et bénévoles des inondations dans les Basses-Laurentides.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine L'Amitié n'a pas d'âge.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'organisme Lettres en main.

À 13 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 heures.

16 mai 2017

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 16 mai 2017, que lui a adressée M. Maka Kotto, député de Bourget et président du caucus de l'opposition officielle, l'informant que M. Gaétan Lelièvre, député de Gaspé, n'est plus membre du caucus de l'opposition officielle.

(Dépôt n° 3225-20170516)

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 226 Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 3226-20170516)

M. H. Plante (Maskinongé) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 226 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

16 mai 2017

Dépôts de documents

M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2016-2019 du Secrétariat du Conseil du trésor.
(Dépôt n° 3227-20170516)

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.
(Dépôt n° 3228-20170516)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 avril 2017 par M. Bourcier (Saint-Jérôme) concernant l'application des quatre mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail à l'ensemble des secteurs d'activités économiques du Québec;
(Dépôt n° 3229-20170516)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 avril 2017 par Mme Vallières (Richmond) concernant l'accélération du développement et de la mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018.
(Dépôt n° 3230-20170516)

16 mai 2017

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 8 mai 2017, que lui a adressée M. Bill Morneau, ministre fédéral des Finances, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 23 mars 2017 concernant le budget du gouvernement fédéral;

(Dépôt n° 3231-20170516)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Marceau (Rousseau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 17 mai 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 3232-20170516)

Dépôts de pétitions

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 903 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du projet de déploiement d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire sur les zones rurales du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur ses voies d'accès.

(Dépôt n° 3233-20170516)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 814 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du projet de déploiement d'Internet à large bande et de téléphonie cellulaire sur les zones rurales du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur ses voies d'accès.

(Dépôt n° 3234-20170516)

16 mai 2017

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

Copie d'un document intitulé *Mesures fiscales aux entreprises – Impact financier des mesures fiscales aux entreprises annoncées depuis le budget 2014-2015*.
(Dépôt n° 3235-20170516)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'indépendance du Directeur général des élections du Québec ainsi que de la Commission de la représentation électorale du Québec (CRE);

QU'elle respecte la décision finale de la CRE concernant la nouvelle carte électorale qui entrera en vigueur à la fin de la présente législature;

QU'elle s'engage à ne pas apporter de modifications à la Loi électorale dans le but de changer la décision finale de la CRE.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 334 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

16 mai 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de la Famille et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), Mme D'Amours (Mirabel), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise de la garde scolaire, qui se déroule du 15 au 19 mai 2017;

QU'elle reconnaisse l'importance du rôle des services de garde et des personnes qui y travaillent au quotidien pour assurer le bien-être, le développement et la réussite des jeunes;

QU'elle félicite et remercie le personnel de garde scolaire pour sa compétence et son dévouement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Rochon (Richelieu), M. Lemay (Masson), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la portion sud de la ligne d'interconnexion Québec–New Hampshire du projet Northern Pass; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le projet de dépotoir de déchets nucléaires à Chalk River; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

16 mai 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 138, Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 30 mai 2017, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Barreau du Québec
Association des avocats de la défense

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du Barreau du Québec soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 75 minutes partagées ainsi : 37 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 22 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 15 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de l'Association des avocats de la défense soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

16 mai 2017

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 223, Loi concernant la continuation de Sous les Auspices de l'association des éleveurs de bétail du district de Beauharnois inc.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 17 mai 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Marceau (Rousseau).

16 mai 2017

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de rapatrier du gouvernement fédéral le budget de la Banque de l'infrastructure du Canada correspondant à la part du Québec;

QU'elle demande que soit mise sur pied une Banque de l'infrastructure du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 mai 2017, sur la motion de report proposée par M. Gaudreault (Jonquière) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, présenté par M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 335 en annexe)

Pour : 40 Contre : 57 Abstention : 0

16 mai 2017

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, soit maintenant adopté.

Le débat terminé la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **336** en annexe)

Pour : **74** Contre : **23** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 122 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 122 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Turcotte (Saint-Jean) à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « L'installation de gicleurs dans des OSBL ».

16 mai 2017

À 18 h 13, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 32.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 121, Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 121 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 121 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, ainsi que les amendements transmis par M. LeBel (Rimouski) et M. Paradis (Lévis).

Les amendements sont déclarés recevables.

16 mai 2017

Après débat, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 17 mai 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 20 h 37, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 17 mai 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

16 mai 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et M. Surprenant (Groulx) :

(Vote n° 334)

POUR - 104

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	Sklavounos (IND)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellet (IND)	Spénard (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Surprenant (IND)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Paradis (CAQ)	Thériault (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drolet (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)

16 mai 2017

Sur la motion de report de M. Gaudreault (Jonquière) :

(Vote n° 335)

POUR - 40

Bérubé (PQ)	Khadir (IND)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)
Bourcier (PQ)	Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (IND)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Villeneuve (PQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Poirier (PQ)	
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)	
Jean (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 57

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Saint-Laurent)	Morin (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rousselle (PLQ)	

16 mai 2017

Sur la motion de M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

(Vote n° 336)

POUR - 74

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Surprenant (IND)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 23

Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Massé (IND)	Turcotte (PQ)
Bourcier (PQ)	Khadir (IND)	Ouellet (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	
Fournier (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	